

NUMÉRO
64

Le hibou moyen-duc

13

Sommaire n° 64

Édito de René Jemmely, Maire Réalizations et projets en vue	3	Environnement	13
Social Cap Emploi	4	Informations utiles	14
BUPP (FASe) Présentation des actions	5–7	Politique Les décisions du Conseil municipal	15
Jubilés et anniversaires Avusy fête ses habitants	8	Agenda Calendrier des manifestations	16
Sociétés communales	9–12		

Impressum

Éditeur responsable
Mairie d'Avusy

Maquette graphique
Candy Factory

Prochaine parution
Juin 2023

Délai pour la remise des articles
1^{er} mai 2023

Les bulletins communaux sont également disponibles en .PDF
avusy.ch/bulletin-communal-dinformation

Mairie d'Avusy

Coordonnées de contact
Rte du Creux-du-Loup 42
1285 Athenaz (Avusy)

Tél. 022 756 90 60
Fax 022 756 90 61

info@avusy.ch
www.avusy.ch

Horaires de la réception
Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 15h à 17h
Mardi, jeudi : 10h à 12h et 15h à 18h



Début d'année : réalisations et projets en vue



Chères Avusiennes, chers Avusiens,

Je profite de cette première édition de l'année de notre bulletin pour vous adresser mes meilleurs vœux pour 2023 qui, je l'espère, sera faite pour vous de belles promesses, d'amour et surtout de bonne santé.

Eh oui, qui dit nouvelle année dit aussi résolutions et nouvelles réalisations. Elles ne manqueront pas au sein de notre commune. Nous allons remettre le métier sur l'ouvrage avec la perspective de faire aboutir – demain ou après-demain – de nombreux projets qui vont nous occuper tout au long de ces deux dernières années de législature.

Il en ira ainsi des constructions sur les terrains dit « Portier », qui devraient démarrer en juin 2023 pour être inaugurées – si la conjoncture nous est favorable et rien ne vient entraver la construction – au printemps 2025.

Une sécurité routière accrue dans nos villages avec la modération du trafic est également à l'ordre du jour : mise en zone 30 km/h généralisée, construction de mobiliers urbains, restriction horaire pour les zones de parking. Ce dossier est actuellement dans les mains des autorités cantonales.

Sans oublier de multiples projets dans les domaines social et culturel, pour le bien-être et le confort des jeunes et moins jeunes que vous êtes.

Soyez assurés, chères Avusiennes, chers Avusiens, que nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous informer de l'évolution de ces dossiers.

Pour l'heure, je vous souhaite encore une excellente année 2023 et je vous dis à bientôt, car c'est toujours un plaisir de vous rencontrer lors des diverses manifestations organisées dans notre belle commune.

René Jemmely
Maire

CapEmploi communique

Tu as entre 15 et 25 ans :

Tu habites Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Conflignon, Laconnex ou Soral.

Tu cherches un métier ? Tu veux construire un projet professionnel ? Tu veux effectuer un stage en entreprise ? Tu cherches un apprentissage, une formation ou un emploi ? Tu as besoin de renforcer tes compétences scolaires et professionnelles ?

Alors CapEmploi est là pour toi !

Un suivi personnalisé t'est offert sur rendez-vous pour t'accompagner dans l'élaboration de ton projet, la construction de ton dossier de candidature, la recherche de stages, de formation, d'apprentissage ou d'emploi.

Appelle-nous ou viens nous trouver :

Lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Mercredi de 9 h à 12 h

Vendredi de 13 h à 17 h

Témoignage :

En arrivant à CapEmploi, j'étais mère au foyer. Je venais de finir un contrat d'un an en tant que remplaçante en crèche.

Quand je suis arrivée à CapEmploi, mon projet professionnel et mes objectifs étaient déjà clairs.

Ma conseillère m'a guidée et encouragée dans mes démarches. Nous avons entrepris des :

- stages ;
- remises à niveau (math et français) ;
- préparations de dossiers de candidatures et du dossier d'admission pour l'école d'ASE.

Grâce aux contacts développés par CapEmploi avec différentes entreprises, j'ai obtenu un stage dans un jardin d'enfants. Mon stage s'étant bien passé, j'ai obtenu une place d'apprentissage en tant qu'assistante socio-éducative.

Merci CapEmploi
E. Q.

Ouverture d'une permanence pour les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans

Permanence emploi, c'est son nom, sera ouverte aux adultes de la commune d'Avusy, entre autres communes de la Champagne, dès le mois de janvier 2023 tous les jeudis après-midi et vendredis matin.

Entièrement gratuite, cette nouvelle prestation communale s'adresse aux personnes en recherche d'emploi, en reconversion ou en réorientation professionnelle qui ont besoin de conseils pour leur dossier de candidature et leurs entretiens d'embauche.

Une conseillère en insertion professionnelle les reçoit dans un espace convivial et leur apporte un soutien dans leurs démarches, leurs recherches, la réalisation ou la mise à jour de leur dossier.

Nous vous offrons également une permanence numérique pour vous familiariser avec les outils numériques utiles dans vos démarches professionnelles.

Des ordinateurs connectés à Internet, ainsi qu'une photocopieuse sont également à la disposition des Avusiens qui fréquentent la permanence, afin d'effectuer leurs recherches d'emploi.

Informations pratiques

Horaires :

Les lundis de 13 h à 16 h

Les vendredis 9 h à 12 h

Permanence gratuite et sur rendez-vous

Adresse :

Bâtiment du Forum (1^{er} étage)

Chemin du Signal 23

1233 Bernex

022 757 47 12

L'adresse et le téléphone sont les mêmes pour CapEmploi et la Permanence emploi

Présentation des actions du BUPP

La Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FASe) a pour mission de favoriser et de renforcer la cohésion sociale sur le canton de Genève.

Elle regroupe les quarante-sept centres de loisirs, maisons de quartier, terrains d'aventure, Jardins Robinson établis sur le territoire cantonal. Elle coordonne en outre treize équipes de Travail Social Hors Murs (TSHM) actives dans quarante-deux communes, ainsi que différents projets. Son conseil de fondation inclut le canton, les communes, les associations de centres et le personnel.



Depuis une quinzaine d'années, les sept communes de la Champagne genevoise mandatent la FASe et, en particulier, les travailleurs sociaux du BUPP, pour proposer des actions de travail social sur la région.

Dans le cadre de ce mandat, les travailleurs sociaux ont pour mission de :

1. observer les réalités sociales et repérer les problématiques émergentes ;
2. définir des actions pour les 12 et 25 ans présents sur la commune en fonction des particularités du contexte local et dans une finalité de prévention des exclusions et des tensions sociales.

Pour mener à bien ses missions, le BUPP s'appuie quotidiennement sur plusieurs actions.

Avec leur minibus floqué d'un logo BUPP rouge, les travailleurs sociaux vont à la rencontre des jeunes, leur permettant d'aller vers les publics cibles et d'investir l'espace public.



Grâce aux suivis individuels, les travailleurs sociaux du BUPP orientent et accompagnent les jeunes vers les structures et associations répondant aux difficultés qu'ils pourraient rencontrer que ce soit au niveau personnel, professionnel, scolaire et familial.

Sur les communes d'Aire-la-Ville, Cartigny, Avusy et Chancy, les travailleurs sociaux encadrent des locaux en gestion accompagnée (LGA) où les jeunes peuvent développer leur pouvoir d'agir, se retrouver et mettre en place des projets qui leur tiennent à cœur. Il s'agit de quatre locaux, ouverts 7 jours sur 7, mis à disposition par les communes pour des groupes de jeunes dès 16 ans. Ceux-ci gèrent eux-mêmes leurs activités en respectant le cadre défini par des conventions qu'ils ont signées avec leurs parents, la commune et la FASe.

Principes du LGA :

- responsabilisation, relation de confiance ;
- développement du lien social ;
- lieu où la jeunesse peut se réunir sans poser de problèmes ;
- expérience de la vie communautaire ;
- accompagnement vers la citoyenneté et l'autonomie.

Grandes lignes pour la gestion d'un local :

- cinq jeunes responsables s'engagent à avoir la clé ;
- ils ont la possibilité d'inviter leurs amis ;
- les horaires sont réglementés ;
- in contrat de prêt est signé avec la Mairie, propriétaire du local ;
- les TSHM supervisent les activités et font respecter le règlement ;
- les TSHM accompagnent les jeunes dans leurs retours pour la collectivité ;
- les TSHM accompagnent les jeunes dans les problématiques rencontrées.

Le BUPP propose également des petits jobs qui sont des outils de remobilisation pour des jeunes en recherche de formation ou qui permettent de favoriser une première expérience de travail pour de nombreux jeunes.

Deux articulations possibles :

- les petits jobs au service de la collectivité (promotions, vagues, fêtes communale) – les jeunes se profilent en tant qu'acteurs citoyens ;
- les petits jobs permettant d'accompagner un jeune en rupture dans sa réintégration par un suivi hebdomadaire.

Objectifs des petits jobs :

- instaurer un climat de confiance et profiter de l'accompagnement du petit job pour s'entretenir avec le jeune et effectuer un travail socioéducatif ;
- une insertion ou réinsertion professionnelle qui permet aux jeunes en rupture de se remettre petit à petit dans le monde du travail ;
- la confrontation au monde des adultes, qui peuvent avoir une image différente de la jeunesse.

Pour l'équipe BUPP Bernex-Champagne

Séverine Angst (Responsable d'équipe)

Nihed Tilouche (Travailleur social)

Stéphane Pellicciotta (Travailleur social)

Pour toutes informations complémentaires, l'équipe du BUPP vous invite volontiers à consulter leur site www.bupp.ch ou tout simplement à venir à leur rencontre dans leurs locaux de jeunes et bureaux de la région au Forum de Bernex ou à Chancy.

Retour sur un voyage d'entraide et de solidarité en Tunisie

Les travailleurs sociaux hors mur (TSHM) du BUPP, qui dépendent de la FASe (Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle), s'occupent d'adolescents et de jeunes adultes. Ils travaillent essentiellement à l'extérieur, ils connaissent la réalité du terrain, les besoins ainsi que les problèmes principaux que doivent affronter les jeunes d'aujourd'hui.

Dans ce cadre-là, les TSHM se sont engagés avec dix jeunes de la région « Champagne » âgés de 16 à 19 ans, dans un projet d'entraide et de solidarité en Tunisie.

Plusieurs partenaires étaient engagés dans ce projet :

- des jeunes des communes d'Avully, Confignon et Bernex
- les TSHM du BUPP ;
- l'association Ensemble pour un projet ;
- Ennour pour l'encadrement de l'enfance en Tunisie ;
- Horizons de l'Enfant au Sahel.

Le but de ce projet était de soutenir un orphelinat de nouveau-nés conçus hors mariage, et un centre d'accueil pour les jeunes défavorisés.

Les fonds et matériels apportés sur place ont permis les aides suivantes :

- appuyer les communautés dans le développement de leurs projets éducatifs ;
- favoriser l'intégration sociale et professionnelle des plus vulnérables et précarisés ;
- impliquer dix jeunes des communes de 16 à 19 ans dans le projet, notamment, dans l'élaboration d'ateliers d'échanges culturels, dans la recherche de fonds ou de matériel (scolaire, sportif, d'animation, etc.).

Les jeunes qui ont réalisés le projet étaient de profils différents. Certains étaient en rupture scolaire ou personnelle et d'autres étudiants.



Deux d'entre eux avaient une certaine dépendance au cannabis, et ce genre de projet les aide à se distancier de leur quotidien, à se sentir utiles et à se valoriser.

Le projet s'est déroulé en plusieurs étapes, nous sommes partis de Genève avec deux véhicules. Un rempli de matériel récolté par les jeunes pour l'Orphelinat et le centre de jour, et l'autre bus avec les jeunes.

Toute l'équipe a pris le ferry à Gênes en Italie pour une traversée de 24 h. Dans le ferry, il n'y avait pas de réseau ni d'internet, donc les jeunes ont dû trouver des occupations et réinventer/retrouver des jeux (cartes, baccalauréat, etc.).

Arrivés à Tunis, il a fallu passer par l'étape « Douane ». Il y a eu sept heures d'attente sur place, car les autorités nous ont demandé de descendre tout le matériel du camion pour leur permettre de fouiller tous les cartons.

Les jeunes ont dû faire preuve de patience, d'écoute, et de solidarité. Il s'agissait de garder le calme afin de ne pas empirer la situation, c'était une très belle expérience pour les jeunes.



Une fois arrivés sur le lieu de l'hébergement, nous avons trié les habits, jouets et matériels médicaux pour les différents centres. Nous avons passé deux jours dans les différents lieux en échangeant avec les jeunes tunisiens à travers différentes activités. De nombreuses discussions entre les jeunes (Suisse et Tunisie) eurent lieu, chacun partageant leur réalité de vie.

Après les deux jours passés dans les centres, nous avons profité pour visiter les lieux culturels notamment la ville de EL Jem et Kairouan.

Le soir venu, nous prenions chaque fois des moments pour faire le point sur les journées vécues. Ce qui est ressorti très fréquemment est la grande joie de vivre que les jeunes tunisiens ont témoigné malgré leurs conditions de vie. Pour les jeunes de Genève, cet aspect est très difficile à comprendre : « ils n'ont rien, nous on a tout à la maison, mais on ne s'en rend pas compte ».

Ils étaient très fiers d'avoir pu participer à une telle expérience et remercie énormément tous ceux qui ont participé financièrement pour leur permettre de vivre une expérience unique. Ils se sont sentis grandis et valorisés.

Un dernier point très positif : un jeune qui consommait souvent du cannabis est venu vers les éducateurs et a déclaré : « c'est incroyable je ne ressens pas le besoin de fumer, je suis occupé et heureux, j'aimerais être comme ça à Genève ». Ce même jeune, dès notre retour, a entrepris une remise à niveau scolaire pour se sentir utile et essayer d'avancer dans son parcours professionnel.

Ce fût un projet riche en émotions et une très belle réussite en ayant vu les jeunes participer du début à la fin dans le processus visé.

Les nombreux aspects positifs de ce voyage incitent les TSHM à en organiser de nouveaux ces prochaines années et ainsi permettre aux jeunes des autres communes de la Champagne de participer également à ce type de projet.



Avusy fête ses habitants



90
ans

Mme Maria Lauper bien entourée par la relève, ainsi que par Mme Cartier-Hugon du secrétariat de la mairie et par M. Jemmely, M. Gardi et M. Goy.

50
ans

Les époux Gisèle et Daniel Tommasi célèbrent leurs noces d'or. Ils sont entourés des trois représentants de notre commune.



18
ans



Félicitations à *Méline Bonaiti, Méloé Capt, Yoen Constantin, Loris Curtet, Ella Fenandez Cabo, Filip Grancic, Noémie Imboden, Benoît Kronegg, Mattis Lalou, Max Madussi, Juliette Meylan, Inès Natarajan, Mathis Pochat, Lyne Reymond, Lilas Tornare, Annie Warrillow-Thomson, Théo Zanus-Fortes et Ilinka Zimmermann* pour l'accession à leur majorité civique.

Le Motocross des Meyrinos se présente

Le Motocross Club des Meyrinos (MCCM) a été fondé en 1966 par les membres des trois familles Allaz, Haller et Voïtchovsky. La commune de Meyrin avait alors mis à disposition du tout jeune Club un terrain proche du CERN à la route du Mandement.

À l'époque, hormis les entraînements, les manches du Championnat suisse organisées par le MCCM ont permis de faire connaître ce sport mécanique dans nos contrées.

Le MCCM s'est également fait un nom sur le plan international en organisant des manches du Championnat du Monde à Champel (Bout-du-Monde), compétitions alors très appréciées du public genevois.

Dans les années 1980, le club décida de s'agrandir afin d'offrir de meilleures conditions d'entraînement et de compétition à ses membres et au public. Le club est alors accueilli sur une parcelle cantonale située sur la commune d'Avusy, entre Laconnex et Sézegnin.

C'est grâce à la détermination et au dévouement de Claude Brasey, que le terrain a pu se développer. Cet ancien pilote du club, aujourd'hui décédé, est également à l'origine de l'école de motocross. Elle est maintenant dirigée par Jonathan Burn, ancien pilote mondial, elle reçoit entre trente et quarante enfants de 6 à 17 ans tous les mercredis après-midi.



Nous accueillons aussi des « passeports vacances » destinés aux enfants en âge scolaire pour leur permettre de découvrir le motocross durant l'été. Casques et équipements sont mis à disposition, ainsi que les motos pour trois demi-journées par semaines.

À l'heure actuelle, quatre fois par année, des compétitions sont toujours organisées : Championnat Suisse, Championnat Genevois, Championnat Fribourgeois, et Championnat Oldtimer.

Le MCCM compte actuellement 150 membres, il peut sans fausse modestie s'enorgueillir d'avoir formé un grand nombre de champions suisses de motocross, participant ainsi au rayonnement de Genève et d'Avusy :

- Julien Bill
- Jean-Charles et Arnaud Tonus (père et fils)
- Louis et Marc Ristori (père et fils)
- Serge David, natif de Laconnex
- Jérôme Dupont, natif d'Avusy
- Jonathan Burn
- Alain Burn, habitant Avusy



Ces neuf pilotes cumulent à eux seuls, 36 titres de champions Suisse, et un titre de champion du monde.

Peut-être pourrions-nous bientôt y ajouter Martin Plattet, jeune espoir de la commune d'Avusy habitant d'Athenaz.

Conscient des nuisances que pourraient occasionner la pratique du motocross pour les habitants des villages voisins, le club, sous la présidence de M. Daniel Burn, impose aux utilisateurs depuis une dizaine d'années déjà, des horaires stricts et des conditions de roulage précises afin de diminuer au maximum les désagréments. Les terrains de motocross permanents sont denrées rares en Romandie, même des pilotes suisses alémaniques font le déplacement pour s'entraîner sur le terrain du MCC Meyrinos. Le club s'attache donc à tout mettre en œuvre afin de maintenir le sien en activité.

Le MCC Meyrinos, organise en outre le tri sélectif des déchets, ainsi que la plantation et l'entretien de nombreux arbres, de diverses essences, sur sa parcelle, sanctuaire pour la faune et la flore.

Sans raccordement à l'électricité, le club souhaite installer des panneaux solaires, pour se passer des énergies fossiles (génératrice).

Le club espère vous avoir donné un bon aperçu de ses activités et vous invite à vous rendre sur son site www.meyrinos.ch pour toutes précisions complémentaires.

Fondation Boscardin

Les jeunes encouragés au meilleur du cyclisme

La Fondation Boscardin n'est pas à proprement parler une société locale avusienne, mais chacun ici en a entendu des échos, vu les manifestations ou même participé à l'une d'elles, au départ d'Athenaz.

La Fondation et ses ambitions

Créée en 2009 par Bruno Boscardin, ancien coureur cycliste professionnel, cette Fondation d'intérêt public, sans but lucratif, a dès le début clairement affiché sa philosophie, qui est de favoriser le développement du cyclisme chez les jeunes de 10 à 18 ans, en soutenant le sport cycliste romand, en aidant financièrement des clubs, des associations ou des jeunes qui en font la demande.

Avec quelque 100'000 francs attribués depuis 2010, l'aide financière allouée par la Fondation a permis de soutenir plus de quatre-vingts athlètes, clubs ou associations dans les domaines du cyclisme sur piste, route, trial ou VTT. Elle a aussi subventionné des camps de classes vertes pour adolescents de milieux défavorisés.

Plus ambitieuse encore, la Fondation Boscardin souhaite contribuer à donner une image positive du cyclisme et... sensibiliser, y compris dans les écoles, aux dangers des dérives potentielles du sport. Une réalité malheureusement bien présente aujourd'hui et révélatrice d'une époque qui voit s'affronter des gens, des bandes dont on attendrait qu'ils montrent au contraire l'exemple de la solidarité. La Fondation peut également organiser elle-même des manifestations allant dans le sens des objectifs qu'elle défend, comme sa manifestation phare, le Défi Boscardin (voir ci-après).

Le Défi...

À l'évidence cette sensibilisation porte des fruits. Si la première édition du Défi en 2009 a vu treize jeunes prendre le départ, pas moins de cent cinquante jeunes cyclistes ont participé cette année à l'une des trois courses organisées à leur intention.

Connu pour sa course « gentlemen » qui est ouverte aux coureurs de tous âges, le Défi Boscardin trouve sa principale raison d'être dans les courses dédiées aux 10-18 ans.

Les courses « écoliers » ont pour but de permettre aux jeunes de 7 à 14 ans de s'initier au cyclisme sur un parcours attractif et de se confronter entre jeunes sportifs du même âge. Ils sont « chaperonnés » par des adultes aguerris et chaque enfant accomplit un nombre de tours correspondant à sa catégorie.

D'autre part, le Défi est la principale source de financement de la Fondation et de ses autres activités de soutien.

... et le PAV

La Fondation propose aussi des « parcours agilité vélo » qui visent l'épanouissement et le développement de l'enfant par le jeu à vélo, tout en améliorant sa sécurité. C'est d'ailleurs sur cette dernière activité que Bruno Boscardin a mis l'accent lors de notre entretien. Un accent à la fois philosophique et pratique. « Conscients que la pratique du vélo a un rôle à jouer dans la protection de l'environnement et afin de poursuivre notre mission de promotion du sport par le jeu, l'éducation et le respect à l'égard de tous les usagers de la route, nous avons mis sur pied le programme PAV Attitude ».

Grâce à une convention signée avec le Département de l'instruction publique du canton de Genève, la Fondation a commencé, d'abord avec de très faibles moyens, à se présenter dans quelques écoles avec l'appui des institutrices et instituteurs. Ce Parcours d'Agilité Vélo (PAV) a suscité rapidement de l'intérêt auprès des écoliers débutants qui découvraient ainsi la pratique du vélo et apprenaient la maîtrise de leur engin (équilibre, freinage, sens de l'orientations, etc.), ou plus expérimentés qui ont été sensibilisés aux bienfaits de cette pratique sur le plan de la santé (exercice, surpoids) et en matière de respect de l'environnement.

Des valeurs essentielles

L'ensemble de ces activités est bien entendu soumis à des règles strictes en la matière concernant le jeune cycliste comme son engin. Ce programme de la Fondation se veut par-là complémentaire des actions de prévention menée par la Police cantonale auprès des écoliers pour les sensibiliser aux règles de la circulation routière et à la signification des signaux.

Outre la convention signée avec le DIP, le soutien d'entités comme le Citec (ingénieurs et spécialistes de la mobilité), de Pascal Richard (ancien champion olympique), de Steve Morabito (coureur professionnel valaisan) et de l'Union vélocipédique genevoise ont contribué à donner une notoriété au programme PAV Attitude et à lui valoir de nombreuses sollicitations. « Nous sommes convaincus de l'impact de ce programme auprès de notre jeunesse et des valeurs qu'il véhicule », conclut Bruno Boscardin.

Partageant ces convictions du président de la Fondation Boscardin, nous souhaitons plein succès à cette initiative originale au service de la jeunesse dont la commune d'Avusy est fière d'accueillir différentes épreuves.

Didier Fleck



Ils ont dit...

« Défendre une éthique, le respect et le partage. Réussir seul ou en équipe, où il faut constamment apporter le meilleur de soi-même pour ne rien regretter ou pour que l'équipe soit fière de ce qu'on a réalisé. »

— Bruno Boscardin

« Malgré les dérives qui gangrènent le cyclisme depuis plusieurs années, ce sport reste sain et surtout véhicule des valeurs humaines fondamentales. Le cyclisme permet à celui ou celle qui le pratique d'apprendre à mieux se connaître et à se dépasser pour tirer le meilleur de soi-même. À ce titre, toute initiative destinée à rétablir ces valeurs se doit d'être soutenue. »

— Laurent Fignon, parrain de la Fondation Boscardin (récemment décédé)

Les pompiers d'Avusy rois de la Champagne !

C'est une première pour la Compagnie 13. Le 1^{er} octobre dernier, deux équipes d'Avusy ont terminé aux deux premières places de l'Inter PR. Ce concours annuel, qui réunit les compagnies de sapeurs pompiers de la Champagne, s'est déroulé le 1^{er} octobre à Avully.

Durant toute une matinée, dix-sept binômes de PR – c'est-à-dire des sapeurs porteurs d'un appareil respiratoire – se sont affrontés à travers différents exercices. Des épreuves qui nécessitent tantôt de la rapidité et de la force, tantôt de l'agilité et des connaissances techniques.

Un trophée pour le moins volumineux – une borne hydrante – trône désormais fièrement à la mairie, et ce jusqu'à la prochaine compétition en automne. L'édition 2023 sera d'ailleurs organisée par Avusy.

Cette victoire vient couronner une année particulière pour la Compagnie de Sapeurs Pompiers d'Avusy, avec le départ à la retraite de plusieurs éléments importants : le premier-lieutenant Frédéric Schlatter, le sergent-major Olivier Gavillet, le fourrier Luca Bonaiti et le sapeur Yves Stadler. Une retraite bien méritée après des décennies au service de la Compagnie et donc des citoyens de la commune, merci à eux !

L'occasion de rappeler que la Compagnie des Sapeurs Pompiers d'Avusy est toujours à la recherche de nouvelles recrues. Pour plus d'informations ou pour postuler, une seule adresse : www.pompiers-avusy.ch.



À la découverte de l'école de rugby d'Avusy



Chers parents,

L'école de rugby d'Avusy se fera un plaisir d'accueillir vos enfants, garçons et filles dès 5 ans jusqu'à 14 ans, sur le magnifique terrain de rugby de la Commune d'Avusy.

Une équipe d'éducateurs motivés, reconnus par J&S, proposent deux entraînements par semaine, le mardi et le jeudi, de 18h à 19h30. Des tournois interclubs sont régulièrement organisés à Genève et en Suisse-romande.

Découvrez un sport collectif où l'esprit d'équipe, l'endurance et le respect sont essentiels.

Bienvenu dans le monde du rugby !

Carl-E Nydegger

Responsable de l'EDR d'Avusy

Pour une initiation

ecolederugby@rcavusy.ch

078 897 52 81



Le hibou moyen-duc

Ce sont des petits cris aigus en début de soirée, au mois de mai dernier, qui ont attiré mon attention et surtout éveillé ma curiosité. Il s'agissait de trois bébés hiboux moyens-ducs nés aux abords du village de Sézegnin.

La reproduction des hiboux moyens-ducs est fortement liée à la taille des populations de rongeurs. Lors d'années de pullulation des rongeurs, le hibou moyen-duc pond 6-8 œufs fin février déjà. Lors d'années moyennes, il pond 3-5 œufs à partir de mi-mars seulement. Les juvéniles éclosent après 25-30 jours et quittent le nid après 2-3 semaines en plumage de duvet, encore incapables de voler. Ils restent perchés sur les branches d'arbres et incitent les parents à les nourrir avec des cris aigus. Ils sont capables de chasser eux-mêmes seulement à partir de la 10^{ème} semaine.

Le moyen-duc est un excellent chasseur et son plumage particulier lui permet un vol pratiquement silencieux. Un fin duvet sur les plumes et un bord denté des plumes permettent le passage de l'air sans émission de bruit pendant le vol. Le hibou moyen-duc localise ses proies grâce à son ouïe très performante. Il se nourrit à 90 % de campagnols, mais il ne dédaigne ni les oiseaux, ni les amphibiens, ni les reptiles.

C'est ainsi que je me suis retrouvée quasi tous les soirs à observer ces grands oiseaux : lissage de plumes, étirements des pattes et des ailes, bâillements, roulement de tête (ils sont capables de tourner la tête à 270 °) et bien évidemment, exercices de vol. Les parents étaient également présents, mais ils étaient beaucoup plus discrets que leurs rejetons. Lorsque que j'ai pu observer ces magnifiques oiseaux voler, j'ai été impressionnée par leur taille (90-100 cm ailes ouvertes) et par le silence de leur vol, une impression de glisse au ras des champs.

Et un soir, les petits devenus grands se sont définitivement envolés pour aller vivre leur vie de hibou ailleurs. J'espère que leurs ailes les porteront à nouveau dans notre région au printemps prochain.

Sophie Dörfliger

Photos : Béatrice Bourgeois

Sources : www.vogelwarte.ch et www.birdlife.ch



Sondage Mobility

Sous l'impulsion de la commission environnement, la mairie avait sondé l'avis des comuniers concernant l'éventuelle mise à disposition d'une voiture Mobility sur la commune.

En effet, les membres de la commission souhaitaient connaître l'intérêt ou non des habitants avant d'investir les deniers publics dans un projet si celui-ci ne sollicitait que peu d'engouement.

À savoir que c'est la commune qui paie un forfait annuel à Mobilité pour la mise à disposition d'un véhicule et lorsque des usagers utilisent la voiture, chaque usager paie une « location » (www.mobility.ch), le 75 % du montant étant reversé à la commune.

La personne qui veut utiliser une voiture Mobility, doit s'acquitter d'un abonnement annuel et paie ensuite suivant le temps de la location du véhicule et les kilomètres parcourus.

Elle a l'avantage d'avoir un véhicule à disposition sans aucun frais d'entretien et d'assurance pour des parcours ponctuels qui ne pourraient pas être aisés en transports publics.

Par cette proposition, la commission environnement estimait que cette formule permettrait de réduire le nombre de voitures par foyer, de diminuer le nombre de véhicules stationnant sur des places publiques et d'alléger le trafic en encourageant les transports publics et le partage de voitures.

Sur les 75 réponses reçues, 38 personnes n'étaient pas favorables alors que 37 personnes étaient prêtes à adopter ce nouveau moyen de locomotion. La commission s'est alors posée la question de savoir s'il fallait quand même aller de l'avant avec ce projet et encourager les habitants à adopter et tester ce nouveau concept de déplacement.

Cependant, au vu des autres investissements communaux prévus ces prochaines années, notamment concernant le projet de constructions des terrains « Portier », il a été décidé de laisser ce projet en veille.

Toutefois, les personnes ayant montré de l'intérêt pour ce mode de transport, peuvent utiliser les véhicules Mobility à disposition à Chancy et à La Plaine.

Pour la commission environnement
Sophie Dörfliger

Informations utiles

Déneigement

Nous rappelons à tous les propriétaires qu'ils ont l'obligation de déneiger les trottoirs jouxtant leur propriété.

Nettoyage en cas de neige et verglas :

1. En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades ou d'habitation, aux concierges ou, à défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.
2. Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 m.
3. Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux. Il résulte notamment de ce qui précède que le déneigement des accès aux commerces, ainsi que le déneigement des chemins privés sont de la responsabilité des propriétaires et/ou locataires.

La mairie vous remercie d'avance de bien vouloir stationner les véhicules de manière à ne pas gêner le passage des appareils de déneigement.

Cimetière : renouvellement des concessions

Les personnes ayant des proches inhumés au cimetière d'Avusy en 2002, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2022, sont informées de l'échéance des tombes et des cases idoines. Les demandes de renouvellement sont à adresser à la **Mairie d'Avusy, route du Creux-du-Loup 42, 1285 Athenaz (Avusy), jusqu'au 28 février 2023**. Passé cette date, la commune pourra en prendre possession et en disposer à son gré.



Jobs d'été 2023

Tous les jeunes avusiens, dès 16 ans révolus, souhaitant travailler sur la commune cet été peuvent postuler pour un job d'été à la mairie pour des travaux de conciergerie.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de faire parvenir une lettre de motivation avec vos dates de disponibilité durant le mois de juillet, accompagnée d'un *curriculum vitae* d'ici au 31 mars 2023 directement à la mairie d'Avusy. Rémunération : Fr. 24.-/h. brut. Le nombre de places est limité.

Médailles de chiens 2023

Elles sont disponibles à la mairie depuis le 4 janvier 2023.

Pièces à présenter :

- confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données centrale Amicus ;
- attestation d'assurance responsabilité civile 2023 ;
- carnet de vaccination à jour (rage) ;
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours TMC ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV ;

La médaille devra être acquise avant le 1^{er} avril 2023.

Le prix de la médaille s'élève à Fr. 10.-.

Informations sous : www.ge.ch/detenir-chien

Nous avisons les détenteurs de chiens qu'il est interdit de promener ces derniers sans laisse dans les localités ainsi que sur les voies publiques, les écoles et leurs préaux (réglementation d'application de la loi sur les chiens M 3.45.01).

Nous remercions les détenteurs de chiens de bien vouloir ramasser leurs déjections au moyen de sacs prévus à cet effet et placés dans plusieurs lieux de la commune **et de les jeter dans la poubelle la plus proche**.

Opérations électorales en 2023

- 12 mars votation populaire
- 2 avril élections du Gd Conseil et 1^{er} tour du Conseil d'État
- 30 avril élection second tour du Conseil d'État
- 18 juin votation populaire
- 22 octobre élections du Conseil nat. et 1^{er} tour du Conseil des États
- 12 novembre élection second tour du Conseil des États
- 26 novembre votation populaire

Le Conseil municipal...

20 septembre 2022

a accepté les sept décisions de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relatives :

- subventions d'investissement à la création de places de crèche en 2023 ;
- subvention de fonctionnement au Bibliobus intercommunal en 2023 ;
- enveloppe attribuée à des dépenses culturelles intercommunales diverses en 2023 ;
- enveloppe attribuée à des dépenses sportives intercommunales diverses en 2023 ;
- financements d'investissements informatiques généraux en 2023 ;
- participation aux charges de fonctionnement du GIAP en 2023 ;
- subvention de fonctionnement à la Ville de Genève en faveur du Grand Théâtre en 2023.

a renouvelé le bureau du local de vote pour 2023 :

- Présidente : Mme Françoise Cerutti ;
- suppléante : Mme Adélaïde Cruchon ;
- Vice-Président : M. Antonio Rito ;
- suppléant : Mme Fabienne Picod.

8 novembre 2022

a ouvert un crédit d'engagement Fr. 163'000.– pour l'installation de nouveaux containers enterrés.

a accepté la constitution d'une servitude de canalisation eaux pluviales (drainage) et d'une servitude de canalisation électricité sur la parcelle n° 3726, au profit de la parcelle n° 3706.

13 décembre 2022

a approuvé le budget de fonctionnement 2023 pour un montant de Fr. 5'166'571.– aux charges et de Fr. 5'068'053.– aux revenus, l'excédent de revenus total présumé s'élevant à Fr. 98'518.–.

a fixé les indemnités allouées pour les séances du Conseil municipal à Fr. 19'500.–, pour les séances de commissions à Fr. 7'500.–, soit Fr. 27'000.– au total.

a accepté de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023 à Fr. 30.–.

a ouvert un crédit de Fr. 58'500.– pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.



L'intégralité des procès-verbaux des séances
du Conseil municipal est disponible sur notre site internet :
www.avusy.ch/proces-verbaux

Calendrier des manifestations

Février	04	Tournoi de jass Salle communale d'Avusy	Juin	3	Le Défi Boscardin Centre communal d'Avusy
				17 – 18	Concours de pêche Étang à Meyer à Athenaz
Mars	26	Tea-Room Salle communale de Sézegnin		24 – 25	Tournoi de foot Centre communal d'Avusy
	19	Tournoi des écoles de rugby Centre communal d'Avusy			
Avril	1 ^{er}	TROC Salle communale d'Avusy	Juillet	1 ^{er}	Promotions scolaires Centre communal d'Avusy
	22	Tournoi de pétanque / jass Salle communale d'Avusy			
	29	Bal Salle communale d'Avusy	Août	1 ^{er}	Fête Nationale Centre communal d'Avusy
	29.04 – 14.05	Exposition Laiterie de Sézegnin		19 – 21	La Kermesse Jardin de la salle Saint-Charles
	#	Pièce de théâtre Salle Saint-Charles	Septembre	2 – 3	Tournoi de pétanque Centre communal d'Avusy
Mai	6	Le Feuillu Du château au centre communal d'Avusy		23 – 24	Le Défi Boscardin Centre communal d'Avusy
	14	Brunch du RC Avusy Cabane du rugby			

Retrouvez la suite du calendrier de nos manifestations sur Internet :
www.avusy.ch/manifestations
 et dans le prochain bulletin communal du mois de juin.